



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Service Manifestations

Affaire suivie par :

Rachel BOISSON

Tél. : 03 21 74 87 00

rachel.boisson@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le 06 FEV. 2025

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité de buvette, ainsi qu'un show sur scène Miss rétro à l'occasion du Hénin Rétro qui se déroulera le 14 septembre 2025 de 8 h à 19 h, place Carnot.

A cette occasion, la commune d'Hénin-Beaumont souhaite mettre à l'honneur une association en lui proposant de tenir 1 stand sur la place Carnot. Pour ce faire, l'association recherchée est la suivante :

- **1 association pouvant proposer à la vente des boissons alcoolisées et non alcoolisées relevant des groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons (c'est-à-dire des boissons en-dessous de 18° d'alcool).**

L'association doit être capable d'assurer le stockage et la réfrigération sur place de ses produits, ainsi que de formuler auprès de Monsieur le Maire, au moins 15 jours avant la manifestation, une demande d'ouverture temporaire de débit de boisson.

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature pour ces emplacements. L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- 50% sur la qualité des produits proposés ;
- 30% sur l'attrait visuel et le respect de la thématique « rétro » de l'évènement ;
- 20 % pour la capacité à proposer les produits à un prix attractif ;

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de vente de vos participants.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet, soit d'une autorisation, soit d'un courrier de refus le cas échéant.

Le dossier complet est à retourner avant le 10 mars 2025 à 12 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT

Ou par mail à : manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais



DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en concurrence du domaine public pour une activité de buvette à l'occasion du Hénin-Rétro du 14 septembre 2025

Date de réception de la demande :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 février - 12h00

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n° rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom d'enseigne :

N° rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax.....

E-mail :

**La recevabilité d'une inscription est liée impérativement
À l'envoi du dossier complet comprenant :**

- Fiche administrative dûment remplie
- Extrait « K bis » de l'année en cours
- Plan et emprise au sol de votre surface de vente
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Liste complète des produits proposés
- Prix de vente indicatif des produits proposés au public
- Liste des fournisseurs
- Argumentation, même succincte, de votre candidature

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait à.....

Le.....

Signature et tampon:

Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements

Dossier complet : Oui Non

Décision de la commission :

- accepté :**
- en attente :**
- refusé :**
- Commentaires :**

.....

.....

.....

.....

